

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007145400041	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus EVREUX PORTES DE NORMANDIE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : 027006

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : MOBILITES (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	33
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	35
A8.3 - Opérations liées aux cessions	36
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	37
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

43

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 15 539 330,61	G 15 253 404,84	G-A -285 925,77
	Section d'investissement	B 2 772 376,92	H 2 700 598,15	H-B -71 778,77

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 763 503,89 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 870 074,76 (si excédent)

	=		=		
	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D	18 311 707,53	Q= G+H+I+J	21 587 581,64	=Q-P 3 275 874,11

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 340 088,09	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 340 088,09	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 15 539 330,61	= G+H+K 17 016 908,73	1 477 578,12
	Section d'investissement	= B+D+F 4 112 465,01	= H+J+L 4 570 672,91	458 207,90
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 19 651 795,62	= G+H+I+J+K+L 21 587 581,64	1 935 786,02

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 340 088,09	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - MOBILITES - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	167 537,29	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 156 626,80	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 924,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	13 282 044,00	11 550 297,97	1 311 690,61	0,00	420 055,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	251 769,00	223 244,46	0,00	0,00	28 524,54
014	Atténuations de produits	2 500,00	267,57	0,00	0,00	2 232,43
65	Autres charges de gestion courante	452 201,00	270 789,99	45 765,07	0,00	135 645,94
Total des dépenses de gestion courante		13 988 514,00	12 044 599,99	1 357 455,68	0,00	586 458,33
66	Charges financières	220 000,00	189 836,16	0,00	0,00	30 163,84
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	276,94	0,00	0,00	3 223,06
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		14 212 014,00	12 234 713,09	1 357 455,68	0,00	619 845,23
023	Virement à la section d'investissement (4)	984 037,89				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 963 078,00	1 947 161,84			15 916,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 947 115,89	1 947 161,84			999 954,05
TOTAL		17 159 129,89	14 181 874,93	1 357 455,68	0,00	1 619 799,28
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 416 538,00	1 470 001,76	349 556,45	0,00	-403 020,21
73	Produits issus de la fiscalité (5)	8 600 000,00	8 241 887,22	0,00	0,00	358 112,78
74	Subventions d'exploitation	4 239 225,00	3 448 222,21	576 695,60	0,00	214 307,19
75	Autres produits de gestion courante	774 010,00	557 934,85	217 277,92	0,00	-1 202,77
Total des recettes de gestion courante		15 029 773,00	13 718 046,04	1 143 529,97	0,00	168 196,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	36 052,06	0,00	0,00	-26 052,06
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		15 039 773,00	13 754 098,10	1 143 529,97	0,00	142 144,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	355 853,00	355 776,77			76,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		355 853,00	355 776,77			76,23
TOTAL		15 395 626,00	14 109 874,87	1 143 529,97	0,00	142 221,16
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 763 503,89				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	668 855,45	145 993,14	167 537,29	355 325,02
21	Immobilisations corporelles	4 849 600,94	1 691 517,30	1 156 626,80	2 001 456,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	209 311,82	0,00	15 924,00	193 387,82
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 727 768,21	1 837 510,44	1 340 088,09	2 550 169,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	581 080,00	579 089,71	0,00	1 990,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	581 080,00	579 089,71	0,00	1 990,29
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 308 848,21	2 416 600,15	1 340 088,09	2 552 159,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	355 853,00	355 776,77		76,23
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	355 853,00	355 776,77		76,23
	TOTAL	6 664 701,21	2 772 376,92	1 340 088,09	2 552 236,20
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	301 100,00	612 294,20	0,00	-311 194,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 396 360,56	0,00	0,00	1 396 360,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	32,11	0,00	-32,11
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 116,00	0,00	-2 116,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 697 460,56	614 442,31	0,00	1 083 018,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 000,00	138 994,00	0,00	11 006,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	50,00	0,00	0,00	50,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	150 050,00	138 994,00	0,00	11 056,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 847 510,56	753 436,31	0,00	1 094 074,25
021	Virement de la section d'exploitation (2)	984 037,89			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 963 078,00	1 947 161,84		15 916,16
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 947 115,89	1 947 161,84		999 954,05
	TOTAL	4 794 626,45	2 700 598,15	0,00	2 094 028,30
	Pour information	1 870 074,76			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 861 988,58		12 861 988,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	223 244,46		223 244,46
014	Atténuations de produits	267,57		267,57
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	316 555,06		316 555,06
66	Charges financières	189 836,16	0,00	189 836,16
67	Charges exceptionnelles	276,94	0,00	276,94
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 947 161,84	1 947 161,84
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		13 592 168,77	1 947 161,84	15 539 330,61

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 539 330,61
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	355 776,77	355 776,77
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	579 089,71	0,00	579 089,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	145 993,14	0,00	145 993,14
21	Immobilisations corporelles (6)	1 691 517,30	0,00	1 691 517,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 416 600,15	355 776,77	2 772 376,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 772 376,92
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 819 558,21		1 819 558,21
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	8 241 887,22		8 241 887,22
74	Subventions d'exploitation	4 024 917,81		4 024 917,81
75	Autres produits de gestion courante	775 212,77		775 212,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	36 052,06	355 776,77	391 828,83
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		14 897 628,07	355 776,77	15 253 404,84

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 763 503,89
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 016 908,73
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	138 994,00	0,00	138 994,00
13	Subventions d'investissement	612 294,20	0,00	612 294,20
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	32,11	0,00	32,11
21	Immobilisations corporelles(5)	2 116,00	0,00	2 116,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 947 161,84	1 947 161,84
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		753 436,31	1 947 161,84	2 700 598,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 870 074,76
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 570 672,91
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	13 282 044,00	11 550 297,97	1 311 690,61	0,00	420 055,42
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 400,00	10 638,97	0,00	0,00	-9 238,97
6068	Autres matières et fournitures	3 200,00	3 103,20	0,00	0,00	96,80
611	Sous-traitance générale	11 511 348,00	10 264 387,33	1 089 911,18	0,00	157 049,49
6132	Locations immobilières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6135	Locations mobilières	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	765,00	758,52	0,00	0,00	6,48
614	Charges locatives et de copropriété	700,00	603,04	0,00	0,00	96,96
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	10 224,00	0,00	0,00	-10 224,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	78 295,80	14 175,04	0,00	-92 470,84
61558	Entretien autres biens mobiliers	84 000,00	66 365,58	12 321,74	0,00	5 312,68
6156	Maintenance	40 000,00	17 776,29	0,00	0,00	22 223,71
6161	Multirisques	2 425,00	2 223,05	50,00	0,00	151,95
617	Etudes et recherches	50 000,00	9 228,00	36 912,00	0,00	3 860,00
618	Divers	17 500,00	9 850,00	0,00	0,00	7 650,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	410,00	186,64	223,36	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	3 800,00	3 254,00	0,00	0,00	546,00
6247	Transports collectifs personnel	1 536 336,00	1 065 011,68	144 482,55	0,00	326 841,77
6251	Voyages et déplacements	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6256	Missions	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6257	Réceptions	100,00	29,05	0,00	0,00	70,95
6262	Frais de télécommunications	2 100,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	596,68	123,57	0,00	-220,25
6281	Concours divers (cotisations)	13 490,00	0,00	0,00	0,00	13 490,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6287	Remboursements de frais	1 000,00	7 766,14	13 360,53	0,00	-20 126,67
63512	Taxes foncières	2 350,00	0,00	0,00	0,00	2 350,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	5 320,00	0,00	130,64	0,00	5 189,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	251 769,00	223 244,46	0,00	0,00	28 524,54
6218	Autre personnel extérieur	11 367,00	9 086,37	0,00	0,00	2 280,63
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 410,00	1 165,60	0,00	0,00	244,40
6411	Salaires, appointements, commissions	146 752,00	124 848,87	0,00	0,00	21 903,13
6414	Indemnités et avantages divers	14 190,00	20 637,25	0,00	0,00	-6 447,25
6415	Supplément familial	8 290,00	5 649,12	0,00	0,00	2 640,88
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 100,00	28 507,00	0,00	0,00	-2 407,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	42 070,00	30 503,85	0,00	0,00	11 566,15
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	540,00	1 693,00	0,00	0,00	-1 153,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 050,00	1 060,00	0,00	0,00	-10,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	93,40	0,00	0,00	-93,40
014	Atténuations de produits (4)	2 500,00	267,57	0,00	0,00	2 232,43
739	Restitut° taxe Versement Transport	2 500,00	267,57	0,00	0,00	2 232,43
65	Autres charges de gestion courante	452 201,00	270 789,99	45 765,07	0,00	135 645,94
6572	Subv. équipt personnes droit privé	300 000,00	154 497,54	26 942,84	0,00	118 559,62
65735	Subv. exploitat° groupements	60 000,00	22 817,37	18 822,23	0,00	18 360,40
65737	Subv. exploitat° autres EPL	90 191,00	90 191,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 010,00	3 284,08	0,00	0,00	-1 274,08
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		13 988 514,00	12 044 599,99	1 357 455,68	0,00	586 458,33
66	Charges financières (b) (5)	220 000,00	189 836,16	0,00	0,00	30 163,84
66111	Intérêts réglés à l'échéance	220 000,00	182 382,17	0,00	0,00	37 617,83
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	7 453,99	0,00	0,00	-7 453,99
67	Charges exceptionnelles (c)	3 500,00	276,94	0,00	0,00	3 223,06
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	3 500,00	276,94	0,00	0,00	3 223,06
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		14 212 014,00	12 234 713,09	1 357 455,68	0,00	619 845,23
023	Virement à la section d'investissement	984 037,89				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 963 078,00	1 947 161,84			15 916,16
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 963 078,00	1 947 161,84			15 916,16

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 947 115,89	1 947 161,84			999 954,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 947 115,89	1 947 161,84			999 954,05
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	17 159 129,89	14 181 874,93	1 357 455,68	0,00	1 619 799,28
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	89 124,89
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	81 670,90
= Différence ICNE N – ICNE N-1	7 453,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 416 538,00	1 470 001,76	349 556,45	0,00	-403 020,21
7061	Transport de voyageur	1 366 538,00	1 470 001,76	349 556,45	0,00	-453 020,21
7083	Locations diverses	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	8 600 000,00	8 241 887,22	0,00	0,00	358 112,78
734	Versement de transport	8 600 000,00	8 241 887,22	0,00	0,00	358 112,78
74	Subventions d'exploitation	4 239 225,00	3 448 222,21	576 695,60	0,00	214 307,19
7472	Subv. exploitat° Régions	4 047 802,00	3 240 428,16	576 695,60	0,00	230 678,24
7473	Subv. exploitat° Départements	107 198,00	116 486,22	0,00	0,00	-9 288,22
7474	Subv. exploitat° Communes	2 225,00	2 208,50	0,00	0,00	16,50
7475	Subv. exploitat° Groupements	82 000,00	89 099,33	0,00	0,00	-7 099,33
75	Autres produits de gestion courante	774 010,00	557 934,85	217 277,92	0,00	-1 202,77
757	Redevances des fermiers, concession..	774 000,00	556 722,08	217 277,92	0,00	0,00
7588	Autres	10,00	1 212,77	0,00	0,00	-1 202,77
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		15 029 773,00	13 718 046,04	1 143 529,97	0,00	168 196,99
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	36 052,06	0,00	0,00	-26 052,06
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	6 000,00	0,00	0,00	-6 000,00
778	Autres produits exceptionnels	10 000,00	30 052,06	0,00	0,00	-20 052,06
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		15 039 773,00	13 754 098,10	1 143 529,97	0,00	142 144,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	355 853,00	355 776,77			76,23
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	355 853,00	355 776,77			76,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		355 853,00	355 776,77			76,23
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		15 395 626,00	14 109 874,87	1 143 529,97	0,00	142 221,16
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 763 503,89				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	668 855,45	145 993,14	167 537,29	355 325,02
2031	Frais d'études	627 667,45	145 577,84	154 397,29	327 692,32
2033	Frais d'insertion	1 188,00	0,00	1 188,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	40 000,00	415,30	11 952,00	27 632,70
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 849 600,94	1 691 517,30	1 156 626,80	2 001 456,84
2128	Aménagement Autres terrains	460 518,00	3 564,82	375 597,98	81 355,20
2135	Installations générales, agencements	199 368,80	14 127,30	0,00	185 241,50
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	79 027,20	0,00	-79 027,20
2156	Matériel spécifique d'exploitation	119 891,08	19 754,25	105 163,80	-5 026,97
2181	Installat° générales, agencements	2 141 355,68	1 260 926,62	537 488,09	342 940,97
2182	Matériel de transport	1 809 014,32	82 587,47	138 376,93	1 588 049,92
2183	Matériel de bureau et informatique	12 350,00	0,00	0,00	12 350,00
2188	Autres immobilisations corporelles	107 103,06	231 529,64	0,00	-124 426,58
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	209 311,82	0,00	15 924,00	193 387,82
2313	Constructions	1 512,00	0,00	0,00	1 512,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	207 799,82	0,00	15 924,00	191 875,82
Total des dépenses d'équipement		5 727 768,21	1 837 510,44	1 340 088,09	2 550 169,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	581 080,00	579 089,71	0,00	1 990,29
1641	Emprunts en euros	581 000,00	579 089,71	0,00	1 910,29
165	Dépôts et cautionnements reçus	80,00	0,00	0,00	80,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		581 080,00	579 089,71	0,00	1 990,29
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 308 848,21	2 416 600,15	1 340 088,09	2 552 159,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	355 853,00	355 776,77		76,23
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	355 853,00	355 776,77		76,23
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	171 520,00	41 707,14		129 812,86
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	63 635,00	63 634,43		0,57
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	21 493,00	21 493,00		0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	640,00	640,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	98 565,00	98 564,91		0,09
13941	Subv. Invest. Etat et établ. Nationaux	0,00	90 274,38		-90 274,38
13942	Subv. Invest. Régions	0,00	39 462,91		-39 462,91
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		355 853,00	355 776,77		76,23
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 664 701,21	2 772 376,92	1 340 088,09	2 552 236,20
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	301 100,00	612 294,20	0,00	-311 194,20
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	264 971,20	0,00	-264 971,20
1312	Subv. équipt Régions	301 100,00	322 323,00	0,00	-21 223,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	25 000,00	0,00	-25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 396 360,56	0,00	0,00	1 396 360,56
1641	Emprunts en euros	1 396 360,56	0,00	0,00	1 396 360,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	32,11	0,00	-32,11
2031	Frais d'études	0,00	32,11	0,00	-32,11
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 116,00	0,00	-2 116,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	2 116,00	0,00	-2 116,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 697 460,56	614 442,31	0,00	1 083 018,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 000,00	138 994,00	0,00	11 006,00
10222	FCTVA	150 000,00	138 994,00	0,00	11 006,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	50,00	0,00	0,00	50,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		150 050,00	138 994,00	0,00	11 056,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 847 510,56	753 436,31	0,00	1 094 074,25
021	Virement de la section d'exploitation	984 037,89			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 963 078,00	1 947 161,84		15 916,16
28031	Frais d'études	65 851,00	74 711,00		-8 860,00
28033	Frais d'insertion	111 540,00	1 540,00		110 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 785,00	34 290,36		-18 505,36
28125	Aménagement Terrains bâtis	264 147,00	264 146,66		0,34
28131	Bâtiments	117 385,00	117 384,52		0,48
28135	Installations générales, agencements, ..	244 342,00	244 030,00		312,00
28154	Matériel industriel	14 032,00	14 032,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	864 012,00	903 269,51		-39 257,51
28181	Installations générales, agencements	239 173,00	262 983,20		-23 810,20
28182	Matériel de transport	18 933,00	20 861,00		-1 928,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 894,00	5 893,59		0,41
28184	Mobilier	865,00	865,00		0,00
28188	Autres	1 119,00	3 155,00		-2 036,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 947 115,89	1 947 161,84		999 954,05
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 947 115,89	1 947 161,84		999 954,05
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 794 626,45	2 700 598,15	0,00	2 094 028,30
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 870 074,76			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 307 942,83									
1641 Emprunts en euros (total)					11 307 942,83									
0012674B-BU04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/06/2011	09/11/2012	09/02/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.9 %	2,900	2,970	EUR	T	C	O	A-1
1912-BU04	SOCIETE GENERALE	11/05/2006	04/05/2008	04/05/2013	1 468 474,44	C	Max(0 et 5.49-(5*(Inflation européenne hors tabac ref. quotidienne-Inflation française hors tabac re	1,810	1,840	EUR	A	P	O	E-2
1912-Réam-BU04	SOCIETE GENERALE	04/05/2020	04/05/2020	04/05/2021	839 468,39	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	P	O	A-1
1913-BU04	SOCIETE GENERALE	27/03/2014	30/04/2014	30/07/2014	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,590	EUR	T	C	O	A-1
1919-BU04	SOCIETE GENERALE	10/06/2015	30/06/2015	30/06/2016	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.85 %	2,850	2,850	EUR	A	P	O	A-1
A1410071-BU04	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	01/10/2010	01/01/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2.27 %	2,270	2,290	EUR	T	C	O	A-1
A1410071-BU04/1	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	31/12/2011	31/03/2012	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	1,610	1,640	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 307 942,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 546 390,32					579 089,71	182 382,17	0,00	55 720,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 546 390,32					579 089,71	182 382,17	0,00	55 720,31
0012674B-BU04	N	0,00	A-1	466 666,56	6,86	F	Taux fixe à 2.9 %	2,940	66 666,68	14 986,01	0,00	1 954,82
1912-BU04	N	0,00	E-2	0,00	0,00	C	Max(0 et 5.49-(5*(inflation européenne hors tabac ref. quotidienne-Inflation française hors tabac re	5,590	45 583,45	49 636,56	0,00	0,00
1912-Réam-BU04	N	0,00	A-1	839 468,39	20,34	F	Taux fixe à 4.95 %	4,910	0,00	0,00	0,00	27 240,75
1913-BU04	N	0,00	A-1	1 973 684,32	0,08	F	Taux fixe à 4.45 %	4,510	157 894,72	93 757,40	0,00	15 126,10
1919-BU04	N	0,00	A-1	799 904,33	14,50	F	Taux fixe à 2.85 %	2,840	42 278,18	24 002,20	0,00	11 398,64
A141007J-BU04	N	0,00	A-1	666 666,60	4,75	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	0,000	133 333,36	0,00	0,00	0,00
A141007J-BU04/1	N	0,00	A-1	800 000,12	6,00	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	0,000	133 333,32	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 546 390,32					579 089,71	182 382,17	0,00	55 720,31

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	IV
	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
1912-BU04	SOCIETE GENERALE	1 468 474,44	0,00	2	8,00		Max(0 et 5.49-(5*(Inflation européenne hors tabac ref. quotidienne-Inflation française hors tabac re	Max(0 et 5.49-(5*(Inflation européenne hors tabac ref. quotidienne-Inflation française hors tabac re	0,00		5,590	49 636,56	0,00	0,00
TOTAL (E)		1 468 474,44	0,00						0,00			49 636,56	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 468 474,44	0,00						0,00			49 636,56	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 546 390,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	1	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées		Primes reçues pour la vente d'option
												pour l'achat d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT										IV
										A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	49 636,56	45 583,45	0,00	
1912-BU04	2008	P		SOCIETE GENERALE	0,00	0,00	0,00	A	C	Max(0 et 5,49-(5*(Inflation européenne hors tabac ref. quotidienne-Inflation française hors tabac re	5,590		0,00	49 636,56	45 583,45	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					839 468,39	839 468,39							0,00	0,00	27 240,75	
1912-Réam-BU04	2020	P		SOCIETE GENERALE	839 468,39	839 468,39	20,34	A	F	Taux fixe a 4.95 %	4,910			0,00	0,00	27 240,75

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N			A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial				Contrat renégocié									
				Contrat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié						
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital				
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	17/12/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études (non suivi de réalisation)	5	17/12/2019
L	Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5	17/12/2019
L	Concession et droits similaires, brevets licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	2	17/12/2019
L	Bâtiments d'exploitation	15	17/12/2019
L	Installations, générales, agencements et aménagements divers	15	17/12/2019
L	Matériel de transport	8	17/12/2019
L	Matériel bureau et matériel informatique	5	17/12/2019
L	Mobilier	10	17/12/2019
L	Autres immobilisations corporelles	10	17/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		936 853,00	I 934 866,48
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		581 000,00	579 089,71
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	581 000,00	579 089,71
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		355 853,00	355 776,77
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	355 853,00	355 776,77
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	934 866,48	1 340 088,09	0,00	2 274 954,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 097 115,89	III 2 086 155,84
Ressources propres externes de l'année (a)		150 000,00	138 994,00
10222	FCTVA	150 000,00	138 994,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 947 115,89	1 947 161,84
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	65 851,00	74 711,00
28033	Frais d'insertion	111 540,00	1 540,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 785,00	34 290,36
28125	Aménagement Terrains bâtis	264 147,00	264 146,66
28131	Bâtiments	117 385,00	117 384,52
28135	Installations générales, agencements, ..	244 342,00	244 030,00
28154	Matériel industriel	14 032,00	14 032,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	864 012,00	903 269,51
28181	Installations générales, agencements	239 173,00	262 983,20
28182	Matériel de transport	18 933,00	20 861,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 894,00	5 893,59
28184	Mobilier	865,00	865,00
28188	Autres	1 119,00	3 155,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	984 037,89	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 086 155,84	0,00	1 870 074,76	0,00	3 956 230,60

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 274 954,57
Ressources propres disponibles	IV 3 956 230,60
Solde	V = IV – II (3) 1 681 276,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/01/2020	MARCHE 2015 41 02 INSTALLATION MAINTENANCE ABRIBUS	1 683,71	0,00	15
31/01/2020	MARCHE 2015 41 01 INSTALLATION MAINTENANCE ABRIBUS	52 937,62	0,00	15
03/02/2020	ACQUISITION DE VELOS ARCADE VITALY 26 MIXTE BRONZE	107 103,06	0,00	10
03/02/2020	EVREUX - MODIFICATION CARTE PLAN VELO - POSE DE SI	29 061,54	0,00	15
03/02/2020	FOURNITURE DE 3 PLANIMETRES D'INFORMATIONS HORAIRE	7 308,00	0,00	15
03/02/2020	REFACTURATION TU POUR ANTHARES CREATION (FOURNITUR	7 958,40	0,00	15
03/02/2020	FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX VELOO AU POLE D'ECH	2 712,00	0,00	15
12/02/2020	REFACTURATION TU POUR HEBUS ET DIMO MAINT GMAO	2 400,00	0,00	15
12/02/2020	REFACTURATION TU POUR HEBUS ET DIMO MAINT GMAO	1 695,42	0,00	15
12/02/2020	REFACTURATION TU POUR HEBUS ET DIMO MAINT GMAO	1 200,00	0,00	15
19/02/2020	MARCHE 20186800 RENOV EXTENSION CONFORMITE FEUX TR	15 511,60	0,00	15
20/02/2020	MARCHE 20162401 TRAVAUX REHAB VOIRIES SECTEUR NORD	213 942,34	0,00	15
26/02/2020	REFACTURATION TU POUR HEBUS ET DIMO MAINT GMAO	2 640,00	0,00	15
27/02/2020	MARCHE 2015 27 00 REFECTION MARQUAGE CHAUSSEES GEA	29 926,78	0,00	15
28/02/2020	REHAB VOIRIES SECTEUR SUD	209 755,12	0,00	15
28/02/2020	POTEAUX ARRET PROVISOIRES	5 754,00	0,00	15
06/03/2020	MARCHE 2016 25 MS 63 PISTE CYCLABLE RUE VAL ITON	558 854,65	0,00	15
05/05/2020	FOURNITURE DE LASTOBLOCS POUR LA STABILITE DES POT	1 056,00	0,00	15
25/05/2020	MISE AUX NORMES INST.ELECT. AGENCE COMMERCIALE TU	3 270,00	0,00	15
29/05/2020	FOURNITURE DE SYSTEME DE VIDEOPROTECTION XEBRA + C	45 811,20	0,00	20
08/06/2020	MANDAT 5541 EX 2017	3 600,00	0,00	15
16/06/2020	ACQUISITION FOURGON MASTER RENAULT - IMM FM-556-LP	19 754,25	0,00	15
23/06/2020	ACQUISITION DE 50 VELOS VITALITY 28 MIXTE 36V + AC	79 227,48	0,00	8
07/07/2020	ACQUISITION DE 80 VELOS ARCADE - SELON DEVIS N° 35	124 426,58	0,00	10
15/07/2020	INSTALLATION SYSTEME VIDEOPROTECTION EMBARQUE	33 216,00	0,00	20
16/07/2020	ALARME INTRUSION POLE D'ECHANGE	2 010,78	0,00	15
05/08/2020	REFACTURATION TU POUR ENSEMBLE COLONNES MOBILES (S	23 995,20	0,00	15
05/08/2020	REFACTURATION TU POUR FOURNIT.ET POSE COMPRESSEUR	6 422,16	0,00	15
05/08/2020	REFACTURATION TU POUR HEBUS ET DIMO MAINT GMAO	4 200,00	0,00	15
23/09/2020	ACQUISITION REMORQUE POUR VELOS - SELON DEVIS N° S	3 359,99	0,00	8
23/09/2020	ACQUISITION APPUI VELO - SELON DEVIS N° 10019833 D	27 840,00	0,00	15
24/09/2020	CHANGEMENT BARILLETS DES CABINES SANITAIRES DU RES	3 658,50	0,00	15
30/09/2020	MARCHE 2016 25 MS 78 TRAV CHEMIN DU VALEME EVREUX	42 982,33	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
18/11/2020	MARCHE 20162402 TRAVAUX REHAB VOIRIES SECTEUR SUD	2 883,61	0,00	15
19/11/2020	REFACTORATION TU POUR ISSUE DE SECOURS	1 812,72	0,00	15
20/11/2020	PORTE ENTRE			
20/11/2020	MARCHE 1708 TRX CONFORMITE ECLAIRAGE PUBLIC EPN	6 456,00	0,00	15
24/11/2020	1 LICENCE INDESIGN	415,30	0,00	1
25/11/2020	TRAVAUX DE COUVERTURE AU DEPOT AUTOBUS - FOURNITUR	9 030,11	0,00	15
27/11/2020	REMPLACEMENT TOLES POLYESTER - DEPOT AUTOBUS	10 468,80	0,00	15
30/11/2020	MARCHE 170501S2 ENTRETIEN ESPACE VERT SECTEUR 2	3 564,82	0,00	20
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 709 906,07	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	6 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572			STEPH SERVICES 27 APEF	Association	222,50
6572			INTERSPORT LEGRAND	Entreprises	17 084,40
6572			SAS CHASSEREZ	Entreprises	24 792,76
6572			PASCALAIN	Entreprises	12 112,50
6572			CREASY	Entreprises	124,75
6572			TXIMY	Entreprises	362,25
6572			DECATHLON FRANCE	Entreprises	21 906,84
6572			MARIE BERTRAND	Personne physique	349,74
6572			PAUC BENOIT	Personne physique	400,00
6572			CACHELEUX JULIEN	Personne physique	299,75
6572			DUBOIS ERIC	Personne physique	489,77
6572			RIVEY JOEL	Personne physique	400,00
6572			FURON CHANTAL	Personne physique	400,00
6572			BRIERE GENEVIÈVE	Personne physique	400,00
6572			PICARD PATRICK	Personne physique	400,00
6572			DUTHEIL YANN	Personne physique	375,00
6572			CASSIUS ELISABETH	Personne physique	400,00
6572			LE CLECH FRANK	Personne physique	300,00
6572			BELLIARD DOMINIQUE	Personne physique	400,00
6572			LEFEVRE GREGORY	Personne physique	400,00
6572			PATIENCE CHRISTINE	Personne physique	400,00
6572			HUYGHE DIDIER	Personne physique	400,00
6572			LE GUEN AUDE	Personne physique	400,00
6572			MOULIN CAROLE	Personne physique	400,00
6572			BONAFIOUS BERNARD	Personne physique	400,00
6572			DUMAINE CHRISTELLE	Personne physique	149,75
6572			CAMPART JEAN FRANCOIS	Personne physique	351,50
6572			LEGOUEZ PATRICK	Personne physique	112,50
6572			DEBEUGNY SEBASTIEN	Personne physique	157,50
6572			SEGAL LYNDIA	Personne physique	275,00
6572			TRANCHANT PASCAL	Personne physique	800,00
6572			LEGRAND CAROLE	Personne physique	400,00
6572			FOUCAUD BERNARD	Personne physique	400,00
6572			BERTHOULY SEBASTIEN	Personne physique	100,00
6572			LEBRUN BRIGITTE	Personne physique	400,00
6572			MESNIL LUDOVIC	Personne physique	600,00
6572			LEFEBVRE ERIC	Personne physique	400,00
6572			PETAUT MARIE CLAUDE	Personne physique	749,98
6572			PREVEL FRANCOIS	Personne physique	400,00
6572			DEFLEERS MARIO	Personne physique	400,00
6572			NEDELLEC SOLENE	Personne physique	124,74
6572			BRIERE LAURENT	Personne physique	400,00
6572			BOUCHET SYLVAIN	Personne physique	374,99
6572			BOUMEDOUHA SLIMANE	Personne physique	99,75
6572			GUEDON DAMIEN	Personne physique	400,00
6572			DELISLE PIERRICK	Personne physique	89,99
6572			ROPARS GWENDAL	Personne physique	249,75
6572			ISIDORE FLORENCE	Personne physique	400,00
6572			LEBLOND NICOLAS	Personne physique	125,00
6572			MARIE VERONIQUE	Personne physique	412,23
6572			LOUYAT SIMON	Personne physique	400,00
6572			HARDY RENE	Personne physique	400,00
6572			ABADIAS LUDOVIC	Personne physique	400,00
6572			GALLIER ALYSSA	Personne physique	75,00
6572			LABAN CHRISTOPHE	Personne physique	104,99
6572			FOUCAUD SYLVIE	Personne physique	400,00
6572			DUBAR THIERRY	Personne physique	249,75
6572			DUBAR HELENE	Personne physique	213,36
6572			ANDRE XAVIER	Personne physique	267,43
6572			VARET CORENTIN	Personne physique	70,00
6572			VASSEUR MANON	Personne physique	400,00
6572			LE FUR ALINE	Personne physique	400,00
6572			LE TALLEC CHRISTOPHE	Personne physique	104,99
6572			ANDRE CLAUDINE	Personne physique	324,99
6572			EGRETEAU TATIANA	Personne physique	75,00
6572			REBOURS NATHALIE	Personne physique	149,75
6572			HENRION NATHALIE	Personne physique	49,99

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572			BAUDARD FRANCOIS	Personne physique	400,00
6572			PREVEL MAXIME	Personne physique	600,00
6572			VALLEE MONIQUE	Personne physique	400,00
6572			KESSAD KAMEL	Personne physique	104,99
6572			ARTHUR LAURENT	Personne physique	102,50
6572			MOLINO ALAIN	Personne physique	800,00
6572			BEN SALAH HASSEM	Personne physique	250,74
6572			FASY HENRI-CLAUDE	Personne physique	400,00
6572			MOREAU ELEONORE	Personne physique	74,75
6572			FALLUEL-MOREL ANTONIN	Personne physique	600,00
6572			POPELIER EMMANUEL	Personne physique	400,00
6572			MAHE JOHANNA	Personne physique	114,75
6572			BRUNET DAVID	Personne physique	140,75
6572			GUILLOIS JULIEN	Personne physique	275,00
6572			PELTIER KARINE	Personne physique	42,47
6572			POULAIN OPHELIE	Personne physique	175,00
6572			DUPUIS LEBLED VERONIQUE	Personne physique	400,00
6572			AUBEL JEREMY	Personne physique	299,75
6572			CAVELIER ANGELIQUE	Personne physique	400,00
6572			LUCAS MORGAN	Personne physique	400,00
6572			DELABARRE INGRID	Personne physique	149,99
6572			VANHOECKE DIDIER	Personne physique	39,79
6572			LUCAS NADIA	Personne physique	400,00
6572			LEMASSON PHILIPPE	Personne physique	400,00
6572			FABRE ALEXIS	Personne physique	269,98
6572			ALBERT LUDIVINE	Personne physique	74,75
6572			GIRARDON ALICE	Personne physique	107,50
6572			LEBARON AURELIEN	Personne physique	54,75
6572			KERDAT SYLVAIN	Personne physique	499,50
6572			LEBOSSET FRANCK	Personne physique	185,97
6572			LEGIGAN JULIETTE	Personne physique	524,05
6572			HEITZ ANTOINE	Personne physique	149,99
6572			JACOB PATRICK	Personne physique	400,00
6572			LEPHAY REYNALD	Personne physique	400,00
6572			PONTE LUDIVINE	Personne physique	249,75
6572			MARNEUR MARIE	Personne physique	600,00
6572			DOMERGUE ALBIN	Personne physique	149,75
6572			CONTRERAS JOEL	Personne physique	400,00
6572			CAMBRONEL JEROME	Personne physique	312,49
6572			ROBERT JOEL	Personne physique	400,00
6572			ROBERT NICOLE	Personne physique	400,00
6572			MORIERE JOHANNA	Personne physique	99,99
6572			LIGET LOUIS	Personne physique	394,98
6572			SOULON EMILIE	Personne physique	400,00
6572			LHOMMET HELENE	Personne physique	132,49
6572			BOURDET STEPHANIE	Personne physique	74,99
6572			LEFRANCOIS FABRICE	Personne physique	600,00
6572			LINANT SYLVIANE	Personne physique	400,00
6572			HOTTE SEBASTIEN	Personne physique	199,98
6572			BLACTOT JOEL	Personne physique	400,00
6572			BLOIS BERTRAND	Personne physique	800,00
6572			MARON JULIEN	Personne physique	400,00
6572			FUENTES DOMINIQUE	Personne physique	124,75
6572			GARGALA JEROME	Personne physique	600,00
6572			DREAN MUREILLE	Personne physique	249,75
6572			GARGALA JEAN MARC	Personne physique	600,00
6572			VANHOECKE MATHIEU	Personne physique	55,65
6572			CHEREL JEAN-FRANCOIS	Personne physique	400,00
6572			LETELLIER MARION	Personne physique	300,00
6572			MARCETTEAU CHARLOTTE	Personne physique	42,49
6572			BUISSET AUDE	Personne physique	32,35
6572			PICHE SOPHIE	Personne physique	54,75
6572			FAVIER AGNES	Personne physique	70,00
6572			RINUY MELANIE	Personne physique	400,00
6572			MOUSLI KAMAL	Personne physique	54,75
6572			PREVOST CELINE	Personne physique	74,75
6572			LOUVET ROMAIN	Personne physique	45,00
6572			THOMASSE BERNARD	Personne physique	400,00
6572			FIGEAC ARNAUD	Personne physique	54,75
6572			TOLZA CHRISTINE	Personne physique	400,00
6572			LESUEUR JACKY	Personne physique	400,00
6572			PICHEREL STEPHANIE	Personne physique	400,00
6572			MOULIN ALAIN	Personne physique	400,00
6572			PETIT CAROLE	Personne physique	382,50

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572			PETIT THIERRY	Personne physique	382,50
6572			DEMEAUTIS MARTINE	Personne physique	800,00
6572			LOUVET MICHEL	Personne physique	400,00
6572			DURAND MELANIE	Personne physique	419,99
6572			PORTELA SYLVIANE	Personne physique	600,00
6572			NOUASRIA NACER	Personne physique	524,99
6572			DUDOUE ALIX	Personne physique	400,00
6572			FOURRIER SEBASTIEN	Personne physique	204,47
6572			VIRIAMU JULIEN	Personne physique	75,00
6572			BOUGUES EMILIE	Personne physique	94,75
6572			BEURMS AUDREY	Personne physique	75,00
6572			LE GALL CHRISTIAN	Personne physique	209,65
6572			COSNEFROY SASHA	Personne physique	600,00
6572			PELACHAU MONIQUE	Personne physique	102,00
6572			LARDINAIS LIONEL	Personne physique	147,24
6572			PONCET JEAN YVES	Personne physique	400,00
6572			DUBOIS ERIC	Personne physique	149,75
6572			YVERT INGRID	Personne physique	668,41
6572			OLIVIER CLARA	Personne physique	420,00
6572			NEHOU DAMIEN	Personne physique	199,50
6572			CHAPLAIS MAURICETTE	Personne physique	337,49
6572			PHUNG FREDERIC	Personne physique	200,00
6572			BRAS MARIA CAROLINA	Personne physique	249,75
6572			MUZATON THIERRY	Personne physique	800,00
6572			DESVAUX CLAIRE	Personne physique	157,50
6572			COUVEZ JEROME	Personne physique	400,00
6572			DUCROCQ CYRIL	Personne physique	207,25
6572			LECART MAXIME	Personne physique	249,75
6572			ALVES NICOLAS	Personne physique	249,75
6572			BOURDAIS MICHEL	Personne physique	174,75
6572			LEBLED AURELIE	Personne physique	69,75
6572			POLET OLIVIER	Personne physique	174,75
6572			BLANCHE ALEX	Personne physique	600,00
6572			SEIGNEUR EMILIE	Personne physique	74,75
6572			DE LA VARGA CLEMENT	Personne physique	249,75
6572			PENHOAT THOMAS	Personne physique	432,50
6572			CRESPER ERIC	Personne physique	62,49
6572			ANGLADE STEPHANE	Personne physique	114,75
6572			FAUCHET JOEL	Personne physique	400,00
6572			GIBOURDEL SANDRINE	Personne physique	47,25
6572			PORTET PAULINE	Personne physique	400,00
6572			MUZATON NICOLAS	Personne physique	400,00
6572			RABY ALFRED	Personne physique	400,00
6572			JOUBIUX SEBASTIEN	Personne physique	174,75
6572			TILLARD MELANIE	Personne physique	100,96
6572			GUILLOIS MICHEL	Personne physique	136,24
6572			BIZARD FRANCK	Personne physique	279,99
6572			BELLEMERE CLAUDE	Personne physique	374,99
6572			LAMY FLORIAN	Personne physique	328,30
6572			MANCEL FABIEN	Personne physique	400,00
6572			MONMARCHE PAULINE	Personne physique	54,75
6572			BRULOIS DAVID	Personne physique	400,00
6572			HEROUARD LAURA	Personne physique	74,75
6572			GAILLARD SYLVIE	Personne physique	375,00
6572			DUGAS CYRIL	Personne physique	232,47
6572			ALEXANDRE DORIAN	Personne physique	111,65
6572			VITALI EMMANUELLE	Personne physique	424,75
6572			KUTCHUKIAN THOMAS	Personne physique	424,75
6572			HUYGHE VIVIANE	Personne physique	400,00
6572			GALOPIN SOPHIE	Personne physique	99,75
6572			DANANCIER BENMOUSSA	Personne physique	65,00
6572			LOUSSINE		
6572			EON VERONIQUE	Personne physique	74,75
6572			CASTEL PAUL	Personne physique	74,75
6572			COUTEY MELANIE	Personne physique	54,75
6572			MEYER SYLVIE	Personne physique	400,00
6572			ROUSSARD MICHEL	Personne physique	349,75
6572			CELIS HENRI	Personne physique	400,00
6572			LEGOUPIL LUCIE	Personne physique	74,75
6572			CHIFFRAY MARIE	Personne physique	149,75
6572			REBOURS FLORIANE	Personne physique	94,75
6572			MARGUIER MESSAOUA	Personne physique	400,00
6572			LE BOURHIS NADINE	Personne physique	224,75
6572			ROUSSELOT SEVERINE	Personne physique	199,75

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572			FAUCHE NICOLAS	Personne physique	174,75
6572			DELATRE CATHERINE	Personne physique	114,75
6572			ANGOULVENT NICOLAS	Personne physique	399,75
6572			AMMOUCHE SABRINA	Personne physique	160,55
6572			BEAUDOIN JACQUES	Personne physique	474,50
6572			CHANTREAU FRANCK	Personne physique	400,00
6572			BARON FREDERIC	Personne physique	65,00
6572			LE FLOCH MAGALI	Personne physique	303,75
6572			SANSON CYRIL	Personne physique	362,50
6572			LESDALONS NATHANAEL	Personne physique	105,00
6572			LESDALONS CLAUDE	Personne physique	62,50
6572			ALEXANDRE JEROME	Personne physique	100,00
6572			ETCHEVERRY PHILIPPE	Personne physique	400,00
6572			LAURENT NELLY	Personne physique	400,00
6572			LE GOFF DANIEL	Personne physique	224,75
6572			DUMANOIR DIDIER	Personne physique	275,00
6572			BETTENCOURT KEVIN	Personne physique	314,65
6572			T'KINT DE ROODENBEKE ALICIA	Personne physique	400,00
6572			HERVE RENE	Personne physique	400,00
6572			CLOAREC ALAIN	Personne physique	400,00
6572			BOUESTE VIRGINIE	Personne physique	24,50
6572			VERBRUGGHE CELIA	Personne physique	45,00
6572			PEROUZEL ALEXIS	Personne physique	367,50
6572			PICOT BENJAMIN	Personne physique	249,75
6572			FOURE PATRICK	Personne physique	412,25
6572			FAUBERT MAEVA	Personne physique	195,65
6572			OSSART ALEXANDRE	Personne physique	454,65
6572			OZLU FATIH	Personne physique	94,97
6572			RADIGUE BRICE	Personne physique	70,00
6572			LARCHER FREDERIC	Personne physique	139,75
6572			SOULLAT CORENTIN	Personne physique	525,00
6572			LEFRANCOIS SANDRA	Personne physique	300,00
6572			CLEPOINT HERVIE	Personne physique	400,00
6572			VALLEE DANIEL	Personne physique	400,00
6572			JOUDRIER FABIENNE	Personne physique	99,97
6572			BOURGOGNE ANGELIQUE	Personne physique	889,77
6572			MONTAUDON JEROME	Personne physique	600,00
6572			RISSELET CAROLINE	Personne physique	319,99
6572			DOMINGUEZ FERMIN	Personne physique	374,75
6572			SCHINDLER JOEL	Personne physique	324,75
6572			BANBUCK PHILIPPE	Personne physique	400,00
6572			PERRIER TIFFANY	Personne physique	107,49
6572			ALLIOT EVE	Personne physique	174,75
6572			BEASSE MICHEL	Personne physique	124,97
6572			FRESNE JEAN-LUC	Personne physique	400,00
6572			RAUX MARIE-BENEDICTE	Personne physique	400,00
6572			BERTHOULY DOMINIQUE	Personne physique	400,00
6572			RENARD PATRICK	Personne physique	82,50
6572			RENAUDIN MICHELE	Personne physique	74,75
6572			MOUSSEL PASCAL	Personne physique	299,75
6572			LE FOLL JEROME	Personne physique	83,31
6572			VARIN LAURENT	Personne physique	149,99
6572			GARNIER GUILLAUME	Personne physique	62,29
6572			DERAIN GUILLAUME	Personne physique	400,00
6572			ADAMIEC ALEXANDRE	Personne physique	400,00
6572			DEVILLIERS EMILIE	Personne physique	149,99
6572			MALEGOL CLAUDE	Personne physique	400,00
6572			DE WEIRDY JUSTINE	Personne physique	209,65
65735			SYNDICAT MIXTE ATOUMOD SMITHN	Région	23 527,79
65737			COMMUNE DE NORMANVILLE MAIRIE	Commune	20 968,00
65737			SIVOS CIERREY LE VIEIL EVREUX	Commune	36 137,00
65737			SI VOCATION SCOLAIRE BOULAY MORI	Etablissement de droit public	33 086,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	4,00	1,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : - A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	390	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/12/2999

Présenté par (1) ,

A le 31/12/2999

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 31/12/2999

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .